

Galaxy Buds : la fonctionnalité « Aide auditive » obtient l'autorisation de la FDA aux Etats Unis

19.8.2026 - | Samsung Electronics France

Une nouvelle fonctionnalité bientôt disponible aux Etats Unis permet aux Galaxy Buds compatibles de proposer une expérience d'écoute personnalisée, directement depuis les écouteurs.

Samsung Electronics Co., Ltd. a annoncé aujourd'hui que la fonctionnalité « **Aide auditive** » de ses Galaxy Buds a reçu l'autorisation de la Food and Drug Administration (FDA) aux États-Unis. Cette fonctionnalité permet aux Galaxy Buds compatibles[1] d'être utilisés comme aide auditive[2] pour les personnes âgées de 18 ans et plus présentant une perte auditive légère à modérée - un phénomène qui peut se traduire par une difficulté à suivre les conversations dans les lieux bruyants. Les utilisateurs peuvent également évaluer leur audition grâce à un **Test auditif**.

« L'écoute joue un rôle essentiel dans notre quotidien, qu'il s'agisse de suivre une conversation, d'échanger avec ses proches ou de profiter pleinement de ses contenus préférés », a déclaré Hon Pak, vice-président et directeur de l'équipe Digital Health pour la division Mobile eXperience de Samsung Electronics. « Avec cette nouvelle autorisation de la FDA, nous poursuivons nos efforts pour rendre les expériences d'écoute plus personnalisées et accessibles, en intégrant directement les fonctionnalités Aide auditive et Test auditif aux Galaxy Buds. »

Extrêmement courante, la perte d'audition est souvent négligée. L'OMS estime que le nombre de personnes souffrant d'une perte auditive plus ou moins importante s'élève à plus de 1,5 milliard, un chiffre qui devrait dépasser les 2,5 milliards d'ici 2050[3].

Depuis 2020, Samsung développe des technologies sur le thème de l'audition destinées au grand public. Cette année-là, l'entreprise a introduit une fonctionnalité d'amplification sonore sur les Galaxy Buds.

Celle-ci s'est imposée comme une solution dont l'efficacité a été étudiée dans le cadre d'usages quotidiens, jetant ainsi les bases de la nouvelle fonctionnalité **Aide auditive**. Pour la développer, Samsung a travaillé étroitement avec les National Acoustic Laboratories et le Samsung Medical Center. Le résultat est une technologie qui s'appuie sur des études menées au Centre médical de l'université Vanderbilt, à l'université d'État de San José et à l'université de Memphis.

▲ Résultats du Test Auditif

▲ Interface de la fonctionnalité « Aide auditive »

L'expérience de Samsung en matière d'audition s'articule autour de deux fonctionnalités intégrées aux Galaxy Buds.[4] Grâce au menu des Galaxy Buds accessible dans les Paramètres, les utilisateurs peuvent effectuer un **Test auditif** en toute autonomie et en seulement 5 minutes. À l'aide d'une audiométrie, le logiciel teste chaque oreille afin d'en identifier les déficits spécifiques. Il génère ensuite un audiogramme. Les résultats situent le profil auditif de l'utilisateur sur un continuum allant de l'audition normale à différents niveaux de perte auditive.

Grâce à ces résultats, la fonctionnalité **Aide auditive** amplifie les sons que les utilisateurs ont du mal à entendre, comme les hautes fréquences, chuchotements, voix lointaines, en s'adaptant à leur profil spécifique. Elle intègre également suppression du bruit et la formation de faisceaux, qui permettent de focaliser les sons devant l'utilisateur et d'atténuer les bruits de fond.

Les Galaxy Buds utilisent la norme NAL-NL2 pour assurer le réglage du son pour l'utilisateur. Les réglages sont ainsi personnalisés selon le profil de chaque utilisateur.

Afin d'offrir aux utilisateurs une vision globale de leur bien-être, les données relatives à l'audition, dont les niveaux d'exposition au bruit et les résultats des tests, sont accessibles sur l'app Samsung Health.

Disponibilité

Les fonctionnalités Aide auditive et Test auditif seront disponibles sur les Galaxy Buds3 Pro et Galaxy Buds4 Pro aux États-Unis au 4^{ème} trimestre 2026.

[1] Disponible uniquement sur les Galaxy Buds3 Pro et Galaxy Buds4 Pro.

[2] La disponibilité peut varier selon le marché, le modèle ou l'appareil associé. La fonctionnalité Aide Auditive est destinée aux utilisateurs âgés de 18 ans et plus présentant une perte auditive légère à modérée. Fonctionnalité non disponible en France.

^[3] Organisation Mondiale de la santé : OMS. (2026, 3 mars). Surdit  et perte auditive.
<https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/deafness-and-hearing-loss>

[4] Pour une prise en charge compl te, un appareil Galaxy compatible  quip  de One UI 8 (ou version ult rieure) est n cessaire.

https://news.samsung.com/fr/galaxy-buds-la-fonctionnalite-aide-auditive-obtient-lautorisation-de-la-fda-aux-etats-unis?utm_medium=direct&utm_source=rss